

Organisation et programme du cours

« AGENCE PAYSANNE POUR SYSTÈMES AGRO-ALIMENTAIRES INCLUSIFS ET DURABLES »

“Inclure les producteurs – promouvoir l’entrepreneuriat paysan – innover les systèmes de production - développer des chaînes de valeur – réussir l’agribusiness inclusif – transformer les systèmes agroalimentaires »

L’organisation du cours ‘Agence Paysanne’

Le cours cible les professionnels qui veulent faire la différence avec les producteurs agricoles

Vous êtes un professionnel qui facilite les processus de changement dans les zones rurales et le secteur agroalimentaire ? Ce cours est particulièrement indiqué pour vous si vous cherchez une approche qui est orientée sur l’action et des outils pratiques qui vous permettent d’analyser votre cas de développement de différentes perspectives et de concevoir des plans d’action pour et avec les producteurs agricoles, leurs organisations et partenaires. La promesse de ce cours est que vous vous familiariserez avec l’approche et la boîte à outils FARE qui visent la transformation des systèmes alimentaires qui est inclusive pour les producteurs. Le cours exige que vous ayez le niveau B.Sc. et un minimum de trois ans d’expérience professionnelle pertinente. Pour plus d’informations sur l’approche FARE, référez-vous aux notes introductives.

Sept blocs

Un processus de conception FARE se décline en sept phases ; une formation FARE comporte sept blocs.

- ❖ **CONCEPTION DE PROGRAMMES ET PROJETS FARE** : analyses approfondies avec un niveau élevé de participation des producteurs agricoles, conduisant à un programme complet avec une chaîne de résultats bien structurée, des orientations stratégiques claires, une gamme d’activités pratiques et un fort accent sur la collaboration des acteurs et parties prenantes.
- ❖ **FORMATION FARE** : les participants au cours ‘Agence Paysanne pour Economies Rurales’ travaillent suivant le processus de conception FARE. Outre le plan d’action pour leur cas pratique, ils développent leur propre plan d’action, qui se focalise sur l’application de l’approche et des outils FARE dans leur situation de travail. En appliquant les analyses et outils sur leurs cas concrets, définis au début de la formation, les participants à la formation conçoivent un programme d’actions complémentaires, qui visent des systèmes agroalimentaires qui sont véritablement inclusifs pour les producteurs agricoles et auxquels ils contribuent proactivement.

Organisation du cours ‘Agence Paysanne’ (Avril – Juillet 2022)

- Le cours démarre en Avril 2022 avec quelques exercices préparatoires et deux sessions pour le démarrage technique et social.
- Les 7 blocs du cours sont dégagés durant la période de 25 Avril au 20 Juillet 2022.
- Le temps d’investissement est estimée à 130 heures, pour 25 devoirs (y inclus les exercices préparatoires) et 23 sessions interactives de 2.5 heures en moyenne (voire programme détaillé ci-dessous)
- Le cours commence avec l’introduction de l’approche FARE, qui combine l’attention pour l’agence paysanne avec la pensée systémique, et les cas concrets des participants.
- Les participants apprennent et appliquent de multiples perspectives et outils analytiques, allant du profilage de ménages d’agriculteurs individuels à l’analyse de systèmes agroalimentaires complexes, tout en accordant une attention particulière à l’organisation des producteurs et à l’action collective, à la production agricole et à la gestion des exploitations, aux chaînes de valeur, à la valeur ajoutée des agriculteurs et aux liens avec le marché, au finance agricole, aux TIC et à la collaboration multipartite.

- Au bout du cours les participants auront fait une analyse riche et équilibrée de leurs cas, qui aboutit à une planification stratégique et opérationnelle pour un développement agroéconomique qui est inclusif pour les producteurs agricoles.
- Outre le plan d'action pour leur cas, les participants développent également un plan d'action personnelle, qui se focalise sur l'application de l'approche et outils FARE dans leur situation de travail.

Système de classe inversée – travail en synchrone et asynchrone

Le programme de formation se réalise selon le système de classe inversée, ce qui veut dire que :

- Les participants reçoivent le matériel de formation et les devoirs avant les sessions en direct. À cette fin, le cours dispose de sa propre plate-forme d'apprentissage (Talent). Ils étudient ce matériel et font le devoir à leur propre rythme et dans leur propre temps (travail asynchrone).
- Les participants arrivent ainsi préparés aux sessions Zoom qui se déroulent en temps réel (sessions synchrones). Au cours des sessions Zoom interactives, les animateurs du cours répondent aux questions des participants et donnent des exemples pratiques et des conseils. L'accent est mis sur les exercices, les échanges d'idées, le travail en groupe et l'introduction de nouveaux sujets.

C'est ainsi que l'asynchrone et le synchrone se renforcent et se complètent. Il est à noter que le temps nécessaire pour les devoirs est généralement supérieur au temps des sessions en temps réel. Au total, le temps requis est de 130 heures, soit 72 heures pour l'ensemble des devoirs et 58 heures pour les sessions Zoom.

Matériels de formation (textes, vidéos, outils en ligne, ...)

Participants recevront les éléments suivants :

- les matériels partagés pour les blocs et les sessions, qui sont à étudier avant les sessions en temps réel ;
- les matériels présentés ou développés durant les sessions, qui sont partagés après les sessions ;
- les matériels additionnels pour savoir plus sur certains sujets ou les matériels liés aux sujets facultatifs ;
- les matériels partagés par les participants.

Au fur et à mesure, les participants reçoivent beaucoup de matériels à lire, voire à exercer, entre autres les manuels du guide FARE et des fiches de travail FARE. À la fin du cours, les participants ont préparé une analyse assez complète de leur cas et sont plus que préparés pour la planification stratégique et opérationnelle. Le cours conduit donc à un résultat concret très intéressant.

Exigences pour le Certificat de cours

Les participants aux cours internationaux du Wageningen CDI sont éligibles à un Certificat officiel s'ils ont complété 80% des devoirs. Pour ce cours, cela signifie que 20 des 25 devoirs doivent avoir été réalisés avec succès. Les participants sont demandés de suivre leur avancement en enregistrant leur participation aux sessions Zoom et le nombre de devoirs soumis et approuvés.

Programme du cours

Le tableau ci-dessous présente les sept blocs avec les principaux sujets qui seront abordés. Pour les devoirs, l'estimation du temps requis pour faire les exercices est mis entre parenthèses (en nombre d'heures). Il en est de même pour la durée des sessions Zoom.

Démarrage technique et social	Devoirs	Sessions
Prise de contact avec participants, introductions générales, envoi exercices préparatoires et démarrage technique	EP 1 (1)	Démarrage technique (2.5)
Exercices préparatoires	EP 2 (2)	
Introductions personnelles, réalités de développement agroéconomique dans les pays des participants et aperçu des cas FARE des participants	EP 3 (3)	Démarrage social (2.5)

1 – Introductions et démarrage	Devoirs	Sessions
1.1. Introduction à l'approche Agence Paysanne (FARE) et à la pensée systémique – première partie et présentation des cas des participants	Exercice 1.1 (3)	Session 1.1. (2.5)
1.2. Introduction à l'approche Agence Paysanne (FARE) et à la pensée systémique – 2ième partie et présentation des cas des participants	Exercice 1.2 (3)	Session 1.2. (2.5)
1.3. Introduction à l'approche Agence Paysanne (FARE) et à la pensée systémique – 3ième partie et présentation des cas des participants	Exercice 1.3 (3)	Session 1.3. (2.5)

2. Réalités et conditions des producteurs agricoles	Devoirs	Sessions
2.1. Connaître, profiler et présenter les producteurs agricoles	Exercice 2.1 (3)	Session 2.1. (2.5)
2.2. Dotation en ressources des producteurs - pentagone des capitaux	Exercice 2.2 (3)	Session 2.2. (2.5)
2.3. Explorer l'entrepreneuriat paysan	Exercice 2.3 (3)	Session 2.3. (2.5)

3. Organisation et action collective des producteurs	Devoirs	Sessions
3.1. L'organisation des producteurs agricoles : situation actuelle	Exercice 3.1 (3)	Session 3.1. (2.5)
3.2. Evaluer et améliorer la Gouvernance, Gestion et Performance des organisations paysannes (outil GGP et FORCE)	Exercice 3.2 (3)	Session 3.2. (2.5)
3.3. Perspectives pour le développement organisationnel et l'action collective des producteurs	Exercice 3.3 (3)	Session 3.3. (2.5)

4. Production agricole et gestion de l'exploitation familiale	Devoirs	Sessions
4.1. Production agricole : évaluer la situation actuelle	Exercice 4.1 (3)	Session 4.1. (2.5)
4.2. Réorienter les systèmes d'innovation agricole (recherche et conseil agricole) avec et pour les producteurs	Exercice 4.2 (3)	Session 4.2. (2.5)
4.3. Améliorer l'accès aux facteurs de production et l'adoption des pratiques agricoles : options d'action et possibilités de changement	Exercice 4.3 (3)	Session 4.3. (2.5)

Introduction à l'analyse des filières et des chaînes de valeur - Session facultative

5. Création de valeur ajoutée et accès aux marchés	Devoirs	Sessions
5.1. Diversité de produits, marchés et consommateurs et combinaisons PMC	Exercice 5.1 (4)	Session 5.1. (2.5)
5.2. Relations le long des chaînes de valeur et positionnement des producteurs sur les marchés	Exercice 5.2 (4)	Session 5.2. (2.5)
5.3. Cartographie des chaînes de valeur, principaux défis et opportunités, stratégies et possibilités d'action pour un agribusiness plus inclusif pour les producteurs	Exercice 5.3 (4)	Session 5.3. (2.5)

6. Jeu d'équipe pour une transformation durable et inclusive du système agro-alimentaire	Devoirs	Sessions
6.1. Inventaire et évaluation des acteurs et parties prenantes	Exercice 6.1 (3)	Session 6.1. (2.5)
6.2. Le système agro-financier et options et innovations pour le faire fonctionner	Exercice 6.2 (2)	Session 6.2. (2.5)
6.3. Le renforcement de la voix des paysans pour rendre l'environnement économique et politique plus favorable aux producteurs	Exercice 6.3 (2)	Session 6.2. (2.5)
6.4. Solutions TIC prometteuses pour renforcer l'autonomie et la performance des producteurs et leurs organisations	Exercice 6.4 (2)	Session 6.2. (2.5)

7. Planification stratégique et opérationnelle	Devoirs	Sessions
7.1. De l'analyse à l'action : faire le point sur les défis, les opportunités et les options identifiés	Exercice 7.1 (3)	Session 7.1. (2.5)
7.2. De l'analyse à l'action : Stratégies et plans pour que le changement se produise (théorie de changement et chaîne de résultats)	Exercice 7.2 (4)	Session 7.2. (2.5)
7.3. Présentation des Plans d'Action Personnelle (PAP)	PAP (2)	Session 7.3. (3)

Total	72 heures	58 heures
--------------	------------------	------------------

Wageningen CDI vise à mettre le savoir en pratique. Au terme d'un processus FARE, des analyses approfondies avec un haut niveau d'implication des paysans auront été effectuées et un programme exhaustif bien structuré d'action pratique et de collaboration des parties prenantes aura été élaboré.

Préférentiellement, l'approche et des outils FARE s'apprennent dans la pratique. Après l'introduction de l'approche FARE et comment elle se positionne dans le contexte de la transformation des systèmes agro-alimentaires, le point de départ d'un parcours d'apprentissage FARE est l'identification d'un cas pratique FARE, qui sera la référence pour appliquer l'approche et les outils. Lors d'une formation FARE, les apprenants discutent les outils qui sont présentés et expliqués, et évaluent s'ils sont pertinents pour leur situation. L'apprentissage de FARE poursuit par l'application des outils dans la pratique, la réflexion continue sur la pertinence des outils et l'adaptation des outils en fonction des leçons apprises.